

LA FIN INÉLUCTABLE DE LA FFMJC

Communiqué CFDT-SNAPAC / SUD Culture

C'est désormais inéluctable : La FFMJC va être liquidée. Au-delà de l'immense sentiment de gâchis ou de colère, c'est avec une grande tristesse que nous devons nous résoudre à ce fait : la FFMJC va disparaître. L'audience du 29 octobre au Tribunal Judiciaire de Paris a enclenché le compte à rebours : la juge a pris acte de la décision de Me PELEGRINI de renoncer à sa demande de modification du plan d'étalement de la dette, le Tribunal considérant au demeurant que cette demande ne pouvait pas prospérer.

Communiqué complet:

[Communication-liste-dunion-CFDT-SUD-Culture-13-Novembre-2020Télécharger](#)